

# Commune des Bouchoux

Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

Canton de Côteaux du Lizon



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 4 mai 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-036	Budget photovoltaïque : Amortissement sur 1 an des subventions d'équipement versées et neutralisation budgétaire de cet amortissement Modification durée amortissement amortissement des biens	Le Conseil Municipal décide de modifier la durée d'amortissement de 20 ans sur 30 ans des biens puisqu'il s'agit de corriger une erreur matérielle : investissement improbable dans 20 ans, de procéder, à compter de l'exercice budgétaire 2023 et pour les exercices budgétaires suivants, à l'amortissement sur 1 an des subventions versées, à la neutralisation budgétaire totale de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, de prévoir les crédits par Décision Modificative (DM) pour 2023	9 voix pour dont 1 pouvoir
2023-037	Devis ONF	Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les travaux de maintenance sur les parcelles 17/19/20 pour un montant de 9738,47 € HT et 10712,32 € TTC et autorise le maire à signer le devis	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-038	Comité des Fêtes des Bouchoux : demande de subvention	Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 500 € au Comité des Fêtes	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-039	Protection sociale complémentaire : santé et prévoyance	Le Conseil Municipal décide, à compter du 1er juin 2023, de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents (titulaires ou contractuels) choisissent de souscrire tant pour une protection santé (15 €) que pour un contrat de prévoyance (15 €)	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-040	Régie de recettes : désignation d'un régisseur suppléant	Le Conseil accepte la proposition du maire de nommer M. CLEMENT Patrick, régisseur suppléant	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-041	Election Délégué : SIVOS LA PESSE/LES BOUCHOUX	Après vote, M. PONCET Michaël est proclamé délégué titulaire	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-042	Commissions municipales	Le Conseil Municipal accepte les modifications et le nouveau tableau des commissions municipales	10 voix pour dont 1 pouvoir

Certifié affiché le 5 mai 2023

Le Maire

Jérôme GRENARD

